



**Brochure de présentation :
Parcours de qualification,
mode d'emploi d'une stratégie gagnante**

1

QUALISPORT, une reconnaissance de 2 ans

Cycle biennal = Reconnaissance quasi-certaine de votre savoir-faire pour une durée de 2 années !



	ANNÉE N	ANNÉE N+1	ANNÉE N+2
PARCOURS DE QUALIFICATION	Demande initiale	Dossier de suivi	Nouveau cycle de 2 ans - Demande initiale
ELEMENTS DE DOSSIER	Volet administratif * + volet technique **	Déclaration simplifiée : Volet administratif uniquement Souhait d'une nouvelle qualification ? Déposer attestations de travaux et volet technique. Si validés, la qualification le sera pour 1 année !	Volet administratif + volet technique

* Volet administratif :

- Lettre d'engagement/règles de conduite
- Formulaire d'identification
- Exigences administratives
- Exigences financières
- Exigences d'assurances

** Volet technique :

- Exigences de moyens
- Attestations de travaux
- Références
- Recours à la sous-traitance

1

Des démarches associées et adaptées

validé par Système Qualité et COFRAC, sous accréditation n°4-0532, et selon la norme NF X 50 091

ANNÉE N

ANNÉE N+1

ANNÉE N+2

En 2020,
les référentiels
sectoriels
ont été revus
pour ce qui concerne
le nombre
d'attestations de
travaux à produire
en année N

En 2021, les jurys
QUALISPORT se
professionnalisent
=
Davantage
d'impartialité et
de confiance dans
les décisions rendues

Une meilleure
visibilité grâce à
une tarification lissée
sur 2 années, donc
sans fluctuation
autre que celle liée
au CA de l'entreprise
qualifiée

2

Une plateforme de dématérialisation

*Déposez votre dossier
en quelques clics !*



Une interface intuitive



Pour faire ses démarches en ligne, à son rythme



Des données facilement intégrables



Un tableau de bord qui récapitule les informations essentielles et l'avancée du dossier



Des documents vierges en téléchargement



Un « historique » où retrouver son titre de qualification et factures récentes

Comment se connecter pour démarrer sa candidature?

ÉTAPE 1

Ecrire un mail à contact@qualisport.fr pour obtenir un identifiant et mot de passe provisoire

ÉTAPE 2

Se rendre sur le site www.qualisport.fr et cliquer sur l'onglet « Espace qualifiés » ou directement sur le lien <https://qualisport.pro/>.

ÉTAPE 3

Se connecter avec ses identifiants provisoires. Ils pourront être modifiés dans l'onglet « Consulter », puis « Mon compte »

ÉTAPE 4

Cliquer sur « Consulter » puis « Mon dossier » pour compléter toutes les étapes du dossier en ligne, à son rythme, en y accédant autant de fois que nécessaire pendant la période dédiée

ÉTAPE 5

Une fois terminé ? Rendez-vous sur l'étape 11 pour déclarer le dossier complet.

BRAVO !
Votre dossier va être pris en charge !



L'équipe QUALISPORT peut demander des pièces complémentaires en précisant les délais de réponse.

Foire aux questions

J'ai perdu mes identifiants/mot de passe pour me connecter à mon espace, que dois-je faire ?

Contactez Qualisport à l'adresse : contact@qualisport.fr, nous pourrons réinitialiser votre compte et vous transmettre vos nouveaux identifiants.

Ne vous inquiétez pas, vos données seront sauvegardées, vous ne perdrez rien !

Est-ce qu'il y a un mot de passe différent pour chaque collaborateur de l'entreprise ?

C'est un point fondamental ! Non, vous devez avoir un seul mot de passe et un seul identifiant (soit 1 seul compte par entreprise).

Puis-je encore envoyer mon dossier de demande de qualification par courrier ?

La dématérialisation est désormais opérationnelle.

Vous devez constituer votre dossier sur votre Extranet.

Cependant, pour les entreprises qui ne sont pas familières avec ce type de plateforme, nous pourrions encore, à votre demande et comme les années précédentes, envoyer le dossier type sous format « papier ».

Comment vais-je être informé du passage de l'année N à N+1 ?

Comme chaque année, mais au lieu d'un courrier,

vous recevrez un mail qui vous rappellera de préparer vos éléments.

Ensuite, la plateforme vous sera ouverte sur une période définie.

Vous pourrez ensuite remplir votre dossier et y déposer tous vos documents.

Une collectivité vient de me retourner une attestation signée, puis-je aussitôt l'ajouter à mon dossier ?

Vous pouvez l'ajouter si la plateforme est ouverte et si vous n'avez pas validé votre dossier.

Une fois le dossier validé, vous n'y avez plus accès.

Si besoin, vous pouvez nous l'adresser par mail à : contact@qualisport.fr, nous pourrions l'intégrer à votre dossier à votre place.

J'ai téléchargé mes documents mais certaines pastilles restent en rouge, pourquoi ?

Vous n'avez probablement pas rempli toutes les informations demandées. Vous pouvez tout de même valider votre dossier. L'équipe Quali sport pourra vous recontacter par la suite pour demander des pièces complémentaires ou même vous rouvrir l'accès, si vous avez besoin de redéposer des documents tant que la période de candidature n'est pas close.

J'ai validé mon dossier mais je souhaite y retourner

Vous pouvez envoyer un mail à : contact@qualisport.fr, et nous pourrions vous rouvrir l'accès si la période de candidature n'est pas encore close.